

La nécessité de ces développements est assez sensible pour n'avoir pas besoin de développement, surtout d'après ce que nous avons déjà exposé sur cet objet.

Celles qu'il est essentiel d'observer à l'égard des prairies, consistent : 1^o. A ce qu'on y admette l'espèce des bestiaux analogue à la nature de l'herbage ; 2^o. à ce que l'exercice du pâturage ne soit point fait à contre temps, ni trop longtemps prolongé ; 3^o. enfin, à ce qu'il soit suspendu pendant les temps très-humides.

Ces principes exigent quelques développements.

Il convient d'observer d'abord, que chaque espèce particulière de bestiaux exige, pour prospérer, une nature d'herbage différente, ainsi :

La bête à laine préfère à tous les autres, les pâturages secs et élevés, dont l'herbe est plus remarquable par sa qualité que par sa quantité.

Le bœuf demande, pour prospérer, un herbage gras et abondant.

Le porc recherche les prairies marécageuses et fauveuses, sur lesquelles il aime à se vanter, à cause de l'humidité dont il a essentiellement besoin, et il y recherche avidement les racines tuberculeuses et les insectes.

Le cheval est un animal de plaine, lequel préfère généralement les herbages qui tiennent le milieu entre ceux qui sont secs et élevés, et ceux qui sont bas et humides.

Nous remarquons ensuite que l'effet que produit sur les herbages chaque espèce de bestiaux présente aussi des différences.

La bête à laine tond l'herbe plus près de terre qu'aucune autre, et elle la détruit souvent, soit en la broutant jusqu'au collet, soit en l'arrachant sur les prairies sèches qu'elle parcourt en été. Nous avons souvent eu occasion de remarquer cet effet.

Le cheval pince l'herbe moins près de terre que la bête à laine, mais plus près que les suivants ; et ses déjections fortement alcalines et dessécatives, ainsi que celles de la bête à laine, sont ordinairement plus nuisibles qu'utiles aux pâturages, si l'on en excepte cependant ceux qui pèchent par excès d'humidité.

Le bœuf est de tous nos bestiaux celui qui nuit le moins aux herbages. Il fauche, pour ainsi dire, l'herbe à une certaine hauteur et l'ondommage très rarement ; ses déjections, très-humides et onctueuses, améliorent plutôt les pâturages qu'elles ne leur nuisent, lorsqu'elles sont convenablement disséminées ; et quoique, par son poids, il soit très-propre à défoncer le sol qu'il foule par les temps humides, il a moins que le cheval cet inconvénient, à cause de la bifurcation et de l'évasement de ses pieds, qui présentent plus de surface et d'écartement.

Le porc est essentiellement devastateur, et par les fouilles répétées qu'il pratique pour déterrer les racines et les insectes qu'il recherche, il détruit souvent plus d'herbe qu'il n'en consomme, à moins qu'on ne lui fasse dans le groin une espèce d'aiguillon de fer qui l'empêche de fouiller sans éprouver une douleur qui le retient ordinairement.

Ces faits fournissent des renseignements fort utiles pour l'exercice du pâturage.

Les pâturages les plus élevés et les plus arides conviennent essentiellement à la constitution de la bête à laine ainsi que les prairies les plus saines et les plus abondantes en herbes fines et savoureuses ; mais il faut, autant que possible, éviter qu'elle les épaisse et les détruise en prolongeant trop longtemps son séjour. Il y a généralement de l'avantage à ne l'admettre dans les prairies qu'après le bœuf et le cheval, lorsqu'elles ont besoin d'être broutées très-rarement,

car elle peut être fort utile sous ce rapport dans les prairies humides dont on désire améliorer l'herbage en les desséchant ; mais comme nous devons le répéter, il est essentiel de prendre toutes les précautions convenables, en ce cas, pour la santé des animaux, comme pour la conservation de l'herbe ; et on y pourvoira surtout en évitant les temps humides. La bête à laine, par son aptitude à tondre l'herbe très-près de terre, peut encore être employée fort utilement pour faire taller, dans les jeunes prairies, l'herbe clair semée qui tend naturellement plus à s'élever qu'à s'étendre, lorsqu'on ne la force pas à prendre une autre direction.

On doit, autant que possible, éviter pour le cheval les pâturages arides, comme ceux qui pèchent par excès d'humidité. Il est aussi nuisible aux premiers qu'ils lui sont convenables ; mais il peut quelquefois améliorer les derniers, comme la bête à laine, et par des moyens équivalents. Il y a généralement de l'avantage à l'admettre dans ces pâturages après le bœuf, et avant la bête à laine, parce qu'il tient le milieu entre les deux par la manière dont il pince l'herbe ; mais il est très-essentiel d'éviter les temps humides, à cause de son poids et de la forme de son sabot, qui est très-aisé dans la terre lorsqu'elle est saturée d'eau, et y forme des trous dans lesquels la bonne herbe pourrit, se détruit, et se trouve remplacée par des plantes marécageuses. On remarque qu'il épuise et dessèche ordinairement les herbages les plus sains et les plus fertiles, tant par la nature de ses déjections que par la manière dont il pince l'herbe près de terre ; aussi ne l'y admet-on généralement qu'avec beaucoup de réserve, lorsqu'ils sont bien administrés, et on lui conserve plus particulièrement, pour les mêmes raisons, ceux qui redoutent moins les effets de la sécheresse et des engrais fortement alcalins et peu onctueux.

On doit surtout réserver pour les bœufs et les vaches les herbages de la meilleure qualité, comme de la plus grande fertilité ; et il existe les plus grands rapports de convenances entre ces herbages et ces animaux, qui s'améliorent réciproquement. Les déjections de ceux-ci, très-humides et très-onctueuses lorsqu'elles sont convenablement distribuées, conservent et augmentent même la fertilité de ceux-là, qui se perpétue par ce moyen, ainsi que par la première dont ils pincet et fauchent en quelque sorte l'herbe, sans l'arracher, ni la couper trop bas ; ce qui prévient le dessèchement et l'épuisement du fonds. Il convient généralement de commencer l'exercice du pâturage par ces animaux qui, pour cet objet, méritent la préférence sous tous les rapports.

Le choix à faire entre les bœufs et les vaches, ainsi qu'entre les jeunes et les vieux animaux, relativement à la nature du pâturage, doit être établi par les convenances locales, et sur le genre de spéculation que le cultivateur a en vue. Les principaux objets à considérer sur ce point sont : 1^o. l'élevage ou l'éducation des jeunes animaux ; 2^o. l'engraissement de ceux qui sont adultes, ou seulement leur entretien ; 3^o. la fabrication du beurre ; et 4^o. celle du fromage. On peut établir sur ces divers objets quelques principes généraux.

Les herbages les plus nouveaux sont généralement les plus appropriés à l'état des jeunes animaux, parce qu'ils les développent et les nourrissent plus qu'ils ne les engraisent. Les herbages anciens, au contraire, dont l'herbe a plus de corps, plus de soutien, dont les sucs, moins aqueux, sont plus élaborés et plus disposés à l'assimilation, conviennent essentiellement aux animaux adultes, parce qu'ils leur procurent promptement l'embonpoint et la graisse dont ils ont besoin, lorsqu'ils sont consacrés à la boucherie ; et on doit les éviter, ou les dispenser au moins avec beaucoup